



SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

A 19 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie de Beaulieu-sur-Mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le DOUZE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT, A DIX-NEUF HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) *Décisions municipales : compte-rendu,*

DECISIONS

CONSEIL MUNICIPAL

- 2) *Mise à jour du tableau du Conseil Municipal,*

FINANCES

- 3) *Budget communal – exercice 2018 : décision modificative n° 4 : inscriptions et transferts de crédits,*
- 4) *Budget Office de Tourisme – exercice 2018 : décision modificative n°3 : inscriptions de crédits,*
- 5) *Régie de recettes pour l'encaissement des recettes des horodateurs – effraction d'un horodateur – demande de remise gracieuse du régisseur,*
- 6) *Sanitaires publics automatiques – régie de recettes – abrogation de la délibération municipale du 17 juillet 2003,*
- 7) *Festival du récit de voyages « Au tour du monde » 2019 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur,*
- 8) *101^{ème} congrès des Maires – édition du 20 au 22 novembre 2018 : prise en charge des frais de participation, de transport, d'hébergement et de restauration,*
- 9) *ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) : demande de subvention exceptionnelle,*

CONSEIL DEPARTEMENTAL

- 10) *Gymnase du collège Jean Cocteau : autorisation de signature de la convention d'utilisation réciproque Département/Collège/Commune.*

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 6 novembre 2018

Le Maire,
Roger ROUX



RR